



Une séance extraordinaire du conseil municipal de Bolton-Est, a eu lieu le 15^{ième} jour du mois de **NOVEMBRE** de l'an **DEUX MIL DIX** à l'heure et l'endroit habituels des sessions.

SONT PRÉSENTS Madame et Messieurs les conseillers suivants, à savoir :

Ginette Breton, Roger Gagné, Rudy Giordano et Pierre Piché

SONT ABSENTS Messieurs les conseillers suivants, à savoir :

Daniel Lechasseur et Jonathan Prest

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire, Royal Dupuis.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim madame Monique Pépin est également présente conformément aux dispositions de la *Loi du Code Municipal*.

Il y a 0 personne dans l'assistance.

1. Ouverture de la séance

Le Maire déclare l'ouverture de la séance. Il est 17 h 00. Il souhaite la bienvenue à l'assistance et aux membres du conseil.

2. Adoption de l'ordre du jour

2010-11-326

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Piché

APPUYÉ PAR : monsieur Rudy Giordano

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du rapport du maire
4. Avis de motion - règlement numéro 236 - adoptant les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2011 et la tarification de services, les compensations, les taux d'intérêt sur les arrrages, le nombre ainsi que la date des paiements
5. Avis de motion - règlement numéro 235 - règlement relatif au fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques et abrogeant le règlement 215
6. Équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennal 2012-2013-2014
7. Demande d'approbation de nom de rues - Sommets de Bolton
8. Équipement de sécurité pour notre employé de voirie
9. Comité culturel - Marché de Noël
10. Varia
11. Période de questions
12. Fermeture de la séance

ADOPTÉE

3. Dépôt du rapport du maire

En conformité avec les dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, le maire dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité.

Chères citoyennes, chers citoyens,

En vertu de l'article 955 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de notre municipalité.

États financiers 2009

Les états financiers 2009, vérifiés par Raymond, Chabot, Grant, Thornton de Sherbrooke, font état de recettes de 1 515 523 \$ et de dépenses de fonctionnement de 1 267 857 \$, ce qui représente un surplus d'exercice avant affectations de 270 954 \$. Les dépenses en immobilisations se chiffraient à 109 247 \$, et le remboursement de la dette à long terme à 364 400 \$.

Rapport du vérificateur

Le rapport du vérificateur nous indique que ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009, le tout conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.

Principales réalisations du conseil en 2010

L'année 2010 fut riche en discussions de toutes natures qui ont abouti en actions concrètes, et ce, pour le plus grand bien de nos commettants. À preuve, depuis novembre 2009 à ce jour, votre conseil a adopté environ 300 résolutions au cours de ses séances ordinaires et extraordinaires.

Les principaux dossiers traités ont porté principalement sur les points suivants :

Administration

- Mandat donné à une ressource spécialisée pour nous assister dans l'application du règlement relatif au fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;
- Formation d'un comité mixte sur la fiscalité regroupant élus et citoyens de la municipalité;
- Adoption d'une politique d'utilisation d'internet pour nos employés;
- Dépôt d'un projet de code d'éthique qui s'appliquera tant à nos élus qu'à nos employés.

Loisirs

- Appui financier au projet d'agrandissement du centre sportif *La Ruche* à Magog;
- Patinoire au parc Terrio : premiers coups de patin en décembre 2009.

Environnement

- Adhésion au *Réseau québécois des Villes et Villages en santé* se soldant par la tenue de la « fête des voisins » début juin, couplée à une journée verte;
- Entente intermunicipale d'inspection en foresterie : un ingénieur en foresterie fait le suivi pour nous de toutes les demandes de coupes de bois et de problématiques associées à nos forêts;
- Création d'une table de concertation sur le bassin versant de la Missisquoi Nord.

Urbanisme

- Le conseil a signifié au ministre des Ressources naturelles et de la Faune que notre municipalité s'oppose à l'émission d'un claim minier sur son territoire;
- Adoption d'un règlement consacrant la vocation de villégiature du secteur sud-est du lac Nick;
- Augmentations des amendes et pénalités : rendues nécessaires puisque les frais encourus pour la perception des amendes excédaient les revenus;
- Adoption de règlements concernant les nuisances, la sécurité, paix et ordre, la circulation des camions et véhicules-outils, le stationnement et la gestion des voies publiques, etc.

Culture et patrimoine

- *Orford sur la Route* : participation à la série de concerts en juin et juillet;
- Tenue des *Journées de la culture* à la fin septembre;
- Lancement officiel du circuit patrimonial « Histoire en images » en juin;
- Tenue d'un marché de Noël et d'un souper pour les aînés.

Infrastructures

- Réalisation de travaux d'excavation de fossés et de remplacement de ponceaux sur le chemin Bellevue;
- Réfection d'une partie des chemins Lac Nick et Public;
- Asphaltage du Chemin Cameron à Bolton-Sud;
- Internet Haute-Vitesse : l'analyse s'est poursuivie tout au long de l'année. Des rencontres avec Déry Télécom (Câble Axion) et XIT Télécom ont eu lieu. Notre MRC a déposé des recommandations sur les technologies à utiliser.

Prévisions des résultats — Rapport financier 2010

Pour l'année 2010, nous prévoyons des recettes et revenus d'autres sources de l'ordre de 1 438 218 \$ et des dépenses de fonctionnement de 1 233 335 \$, ce qui représente un surplus de 204 884 \$.

Le remboursement de la dette à long terme et les activités d'investissement financées à même les revenus d'exercice totalisent 14 600 \$. La municipalité a acheté un camion au coût de 25 986,73 \$. En affectant 15 000 \$ du surplus, nous espérons terminer l'exercice avec un surplus de 102 442 \$ après affectations.

Orientations générales 2011

Votre municipalité entend poursuivre plusieurs projets durables qui visent à améliorer notre qualité de vie et à bien protéger nos acquis comme communauté. Se rendre chez soi sur une route sécuritaire, avoir accès à internet pour communiquer avec ses amis, ses clients et les différentes instances publiques, savoir que nos plans d'eau sont préservés, que nous sommes en sécurité chez nous et protégés par des règlements adéquats, voilà bien des aspects de notre vie quotidienne qui façonnent notre qualité de vie.

Outre la gestion normale des affaires municipales, le conseil se propose de lancer notre municipalité sur la route de la croissance. Pour y arriver, de grands dossiers seront mis en œuvre ou poursuivis :

- Internet Haute-Vitesse : Admissible à une subvention du Mamrot, l'implantation de la technologie WiMax sera considérée sérieusement dans les prochains mois de façon à ce qu'en 2011, l'ensemble de nos citoyens soit branché.
- Réseau routier : Fort d'un appui financier de 475 989 \$ du Ministère des Affaires municipales du Québec, alloués dans le cadre de la taxe d'essence et de la contribution de Québec (TECQ), notre municipalité planifie à long terme la réfection de notre réseau routier.
- Vallée Missisquoi Nord : De concert avec les trois autres municipalités de la vallée (Potton, Eastman et St-Étienne-de-Bolton), nous entrevoyons la finalisation des infrastructures d'accueil, la création d'une table de concertation régionale pour bien protéger son bassin versant et le développement d'une stratégie marketing pour mettre en valeur la vallée afin qu'elle devienne, pour nos citoyens, un levier de développement économique, social et environnemental.

Pour mieux informer nos citoyens et augmenter leur participation aux affaires municipales, de nombreux moyens seront mis en œuvre. Déjà, durant nos séances, nous diffusons notre ordre du jour sur écran. La création d'un nouveau site web mieux adapté à nos besoins et la poursuite de stratégies de service à notre clientèle seront au cœur de nos préoccupations.

Traitement des élus

Conformément à l'exigence de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici le traitement des élus pour l'année 2010.

<u>Conseil municipal</u>	<u>Rémunération mensuelle — Allocation mensuelle</u>	
Le maire :	304,64 \$	152,32 \$
Les conseillers:	101,59 \$	50,80 \$

Comités municipaux

La rémunération basée sur la présence :		
Président(e) de comité :	43,08 \$	21,54 \$
Membres de comité :	32,30 \$	16,16 \$

<u>Conseil de la MRC</u>	<u>Rémunération mensuelle — Allocation mensuelle</u>	
Le maire :	135,00 \$	67,50 \$

Comités de la MRC

La rémunération basée sur la présence :		
Comité culturel	120,00 \$	60,00 \$
Comité de la ruralité	120,00 \$	60,00 \$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Entreprises Raymond Cherrier	Vidange & recyclage	75 112,38 \$
Excavation Guy Ethier	Gravier & excavation	42 701,09 \$
RTD Enr.	Déneigement	104 018,00 \$

Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et totalisant plus de 25 000 \$

RTD Enr.	Entretien	26 429,21 \$
----------	-----------	--------------

En terminant, je tiens à remercier tous nos bénévoles qui œuvrent au sein de nos organismes communautaires et aussi dans les différents comités de notre municipalité. Votre apport nous est des plus précieux.

Mes salutations distinguées,



Royal Dupuis,
Maire de Bolton-Est

4. Avis de motion

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur Pierre Piché que, lors de cette séance extraordinaire du conseil municipal, un projet de règlement intitulé règlement numéro 236 adoptant les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2011 et la tarification de services, les compensations, les taux d'intérêt sur les arrérages, le nombre ainsi que la date des paiements sera présenté pour adoption.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent projet de règlement.

5. Avis de motion

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur Roger Gagné que, lors de cette séance extraordinaire du conseil municipal, un projet de règlement intitulé règlement numéro 235 règlement relatif au fond local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques et abrogeant le règlement 215 sera présenté pour adoption.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent projet de règlement.

6. Équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennal 2012-2013-2014

CONSIDÉRANT QUE l'exercice financier 2011 correspond à la troisième année du rôle triennal d'évaluation foncière;

CONSIDÉRANT QUE la proportion médiane annuelle est un bon indicateur permettant de connaître la situation du rôle par rapport au marché immobilier actuel. Cette année, la médiane est de 87 % ce qui représente une variation de 15% par rapport aux valeurs inscrites au rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE la variation à la hausse des valeurs serait, si la tendance se maintient, très grande avec pour conséquence un mécontentement et une incompréhension de nos contribuables. De plus le facteur comparatif exploserait avec un fort impact sur la valeur uniformisée;

2010-11-327

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Rudy Giordano

APPUYÉ PAR : monsieur Pierre Piché

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de Bolton-Est désire procéder à l'équilibrage du rôle d'évaluation 2012-2013-2014.

QUE les honoraires prévus comprennent une équilibrage en janvier 2011, donc il n'y aura pas de frais supplémentaires.

ADOPTÉE

7. Demande d'approbation de nom de rues - Sommets de Bolton

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Pinard demande l'approbation par le conseil de nom de rues pour le projet résidentiel «Les Sommets de Bolton» situé sur le chemin Nicholas-Austin, la rue principale sera nommé Rue des Sommets et la rue secondaire sera nommé Rue des Collines;

CONSIDÉRANT QUE la demande est faite par le Groupe Pinard, propriétaire du développement;

2010-11-328

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Gagné

APPUYÉ PAR : monsieur Rudy Giordano

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de Bolton-Est demande à la Commission de toponymie d'autoriser les deux noms soit la rue des Sommets et la rue des Collines.

QUE les enseignes pour le nom des rues sera commandé par la municipalité et sera défrayé par le Groupe Pinard.

ADOPTÉE

8. Équipement de sécurité pour notre employé de voirie

CONSIDÉRANT QUE notre employé de voirie se doit d'utiliser une scie à chaîne lors de l'exécution de son travail;

2010-11-329

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Ginette Breton

APPUYÉ PAR : monsieur Rudy Giordano

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise l'achat d'équipement de sécurité, soit jambière, gants, casques avec visière et lunette de sécurité ainsi que des bottes à bout d'acier et cheville renforcé.

ADOPTÉE

Postes de dépense : 02-320-00-643

9. Comité culturel - Marché de Noël

CONSIDÉRANT QUE le comité culturel est à la préparation et à l'élaboration du Marché de Noël;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Breton a élaboré le projet en mentionnant que les revenus seront de 1 020 \$ et les dépenses de 915 \$.

REVENUS

Municipalité	500 \$
MRC	250 \$
Autres dons	270 \$
Total	1 020 \$

Le spectacle	500 \$
Les compteurs	180 \$
Photocopies	50 \$
Affiches	10 \$
Poste	65 \$
Gâteries	50 \$
Chauffage (église)	60 \$
Total	915 \$

2010-11-330

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Ginette Breton

APPUYÉ PAR : monsieur Roger Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise une dépense de 500 \$ pour cette activité.

ADOPTÉE

Poste de dépenses 02 702 00 349

10. VARIA

11. Période de questions

Le maire indique que la période de questions aura une durée maximale de 15 minutes. Lors de cette période de questions, les personnes présentes seront invitées à traiter de sujets qui n'apparaissent pas à l'ordre du jour.

Le maire explique aussi qu'un bref résumé des sujets traités lors de la période de questions apparaîtra au procès-verbal de la séance. Les personnes qui souhaitent poser des questions devront d'abord s'identifier.

Questions des citoyens:

Aucun citoyen dans la salle.

12. Levée de la séance

2010-11-332

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Rudy Giordano
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la séance soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités. Il est 18 h 10 h.

Le tout, respectueusement soumis,

Royal Dupuis
Maire

Monique Pépin
Secrétaire d'assemblée

Je, Royal Dupuis, maire de la municipalité de Bolton-Est, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Pierre Gagné, secrétaire-trésorier adjoint de la municipalité de Bolton-Est, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour toutes les dépenses visées par les résolutions ci-après énumérées et adoptées à la séance du conseil du 1 novembre 2010 par le conseil municipal.

2010-11-329; 2010-11-330

Signé en ce 16^{ième} jour de novembre de l'an deux mil dix.

Pierre Gagné,
Secrétaire-trésorier adjoint